



COTECH PAYSAGES

RESTITUTION DE LA REUNION DE LANCEMENT DU 26.01.2023

Période	Sujet	Intervenant
Ouverture		
09h00 - 09h30	Accueil café	
09h30 - 09h50	Temps 1 : Cadrage introductif	
	Contexte et objectifs du chantier national de refonte de la méthode atlas de paysages	DHUP (Dorine Laville, Emilie Fleury-Jägerschmidt)
	Tour de table des participants	
	Présentation de l'équipe AMO	Caudex
09h50-10h15	Temps 2 : Tour d'horizon de la connaissance des paysages	
	Evolution des représentations géographiques et paysagères	Caudex
	Historique de la méthode Atlas	Caudex
	La Convention du Conseil de l'Europe comme cadre de référence	Caudex
	La mise en œuvre de la convention dans d'autres pays	Caudex
	La mise en œuvre de la convention en France	Caudex & DHUP (Emilie Fleury- Jägerschmidt)
10h15-11h00	Temps 3: Regards au niveau national – Discussion autour d'un premier scénario d'actualisation	
	Synthèse du questionnaire national sur les Atlas de paysages	Caudex
	Synthèse des entretiens	Caudex
	Synthèse de l'étude documentaire	Caudex
	Temps d'échange	
11h00-11h15	Pause	
11h15-11h50	Co-construction – Temps 1	Caudex
11h50-12h25	Co-construction – Temps 2	Caudex
12h25-12h30	Mots conclusifs	Caudex & DHUP (Dorine Laville, Emilie Fleury-Jägerschmidt)

<u>Présents</u>: Voir tableau des présents en annexe

TEMPS 1 : CADRAGE INTRODUCTIF

1. Contexte et objectifs du chantier national de refonte de la méthode atlas de paysages

De l'importance de l'atlas de paysages, comme outil fondamental de la connaissance des territoires. Il délivre aux collectivités et aux porteurs de projets <u>une connaissance argumentée et formalisée de tous les paysages, point de départ de nombreuses politiques publiques</u>. Il sert ainsi de référence pour guider qualitativement les choix d'aménagement et développer des <u>projets ou programmes qui soient complètement adaptés à l'identité de ces territoires, à leurs capacités</u>. Cette connaissance territoriale est mobilisée par une communauté d'acteurs, en premier lieu les collectivités pour fonder leurs orientations de plans et projets (SCOT, PLUI, PCAET, Charte paysagère), les bureaux d'études pour alimenter un diagnostic, ou encore les services de l'Etat pour restituer des avis, sensibiliser la population au cadre de vie. Tout l'enjeu de ce chantier est bien de fonder un référentiel qui soit appropriable et utile à tous <u>et utile à tous</u>, en premier lieu aux élus des collectivités, leurs établissements qui sont à la manœuvre.

La refonte de la méthode nationale des atlas de paysages émane d'une commande de la DGALN au bureau des Paysages et de la publicité fin 2020 dans le cadre du chantier de transformation de l'action publique en faveur de la connaissance des paysages et de l'amélioration du cadre de vie. Pour y parvenir, une enquête nationale sur l'outil atlas de paysages a été réalisée, complétée d'une investigation visant à mieux comprendre les besoins en vue de déterminer le service le plus utile à développer. Ces travaux ont permis de recueillir l'expression de plus 200 acteurs de terrain issus des collectivités, services de l'Etat, partenaires institutionnels et associatifs, dont les participants au COTECH Paysages sont nombreux à y avoir participé. Ils livrent des enseignements qui sont les objectifs fixés pour moderniser les atlas de paysages et créer de la donnée :

- 1- Introduire un volet « recommandations » pour conférer à l'outil une visée opérationnelle;
- 2- Associer la population à l'élaboration des atlas de paysages pour **en faire un document qui soit plus partagé** ;
- 3- Traduire cette connaissance des paysages en **Standard de données pour l'activer dans** d'autres contextes d'études et d'analyses;
- 4- Conforter la gouvernance multi-échelle de la connaissance des paysages pour imprégner les démarches et projets de territoire;
- 5- Réviser le format de l'atlas de paysages pour en faire un outil plus concis et argumenté;
- 6- Permettre l'évaluation de l'impact paysager des projets.

Dans ce contexte, le chantier national de la connaissance des Paysages s'articule autour de deux volets complémentaires et coordonnés dans le temps :

- Le premier, formalisé en <u>COTECH Paysages</u>, cible la refonte de méthode atlas de paysages pour le volet « métier », piloté par la DGALN avec l'AMO Agence Caudex et l'appui de la PCE, Julia Golovanoff;
- Le second, formalisé en <u>GT Standard Paysages</u>, porte sur le volet « géomatique » avec la création d'un standard de données de paysages, co piloté par la DGALN et l'IGN avec l'appui de la PCE, formalisé par le GT Standard.

Ces deux volets visent le même objectif : Faire de la connaissance du paysage un levier d'action au service de l'aménagement durable du territoire.

Le calendrier de la démarche de projet en 4 grandes étapes pour produire ce nouveau référentiel national :

- La première qui s'étend jusqu'en mars 2023, pour projeter un premier scénario de développement ;

- La deuxième, qui va porter sur la production de la méthode jusqu'en novembre 2023 de sorte à se caler avec la production du Standard de donnée ;
- La troisième qui sera de produire des éléments de communication aux élus et aux porteurs de projet pour qu'ils trouvent sens et se saisissent de la connaissance des paysages à la planification de leur territoire ;
- La dernière qui sera de programmer en début d'année 2024 un temps de restitution.

2. Tour de table des participants

La remarque est faite sur le peu de représentants d'EPCI dans les participants à ce COTECH. Le souhait est porté que cette démarche permette de sortir d'une certaine logique de silo entre les outils liés au paysage (plan de paysage, atlas, OPP...)

3. Présentation de l'équipe AMO

Cf. Présentation.

TEMPS 2: TOUR D'HORIZON DE LA CONNAISSANCE DES PAYSAGES

- 4. Evolution des représentations géographiques et paysagères
- 5. Historique de la méthode Atlas
- 6. La Convention du Conseil de l'Europe comme cadre de référence
- 7. La mise en œuvre de la convention dans d'autres pays
- 8. La mise en œuvre de la convention en France

Cf. Présentation.

TEMPS 3 : REGARDS AU NIVEAU NATIONAL – DISCUSSION AUTOUR D'UN PREMIER SCENARIO D'ACTUALISATION

9. La synthèse des premiers enseignements

Ce temps de la présentation est dédié aux premiers enseignements issus de l'étude bibliographique et de la première phase d'entretiens réalisés auprès d'acteurs nationaux (paysagistes, services de l'Etat universitaire/recherche); la seconde phase d'entretiens débutera en mars-avril, elle ciblera davantage les collectivités et leurs établissements et les acteurs du COTECH Paysages sur des sujets plus précis.

La bibliographie de l'étude documentaire se compose de : textes relatifs à l'évolution de la méthode, la Convention du Conseil de l'Europe sur le Paysage, textes relatifs à la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le Paysage, textes relatifs à la conception des Atlas français, textes et guides méthodologiques relatifs à la prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme, Atlas de paysages et/ou CCTP cités en référence, textes juridiques relatifs au paysage... et de ressources propres utilisées en parallèle (atlas d'autres natures, guides touristiques, cartes, ouvrages sur le paysage français...)

Cette synthèse est présentée en 3 temps, par type d'acteur, en montrant d'abord leurs propos précisant les 6 préconisations issues de la synthèse de l'enquête nationale, puis, des éléments permettant d'aller plus loin, sans être clairement à classer dans ces 6 axes :

Les représentants de l'Etat (6) :

- 1. Faire de l'Atlas un outil incontournable
- 2. Définir des leviers d'animation et de concertation dans la méthodologie

- 3. Des formats qui doivent être adaptés aux spécificités des Atlas
- 4. Aller vers plus de communication entre les échelles et leurs représentants
- 5. Faire réseau : la question de l'animation de l'Atlas pendant et après sa réalisation
- 6. Utiliser les OPP pour illustrer l'évolution des paysages
- Définir les attendus en termes de documents graphiques dans la méthodologie
- Aide à la rédaction des CCTP et à l'encadrement de la réalisation des Atlas
- > Des notions à pousser et à mieux définir pour que les Atlas répondent aux attentes des services de l'Etat
- Définir clairement les modalités de réalisation des Atlas en allant jusqu'à celles de l'opérationnalité

Les chercheurs/universitaires (2):

- 1. L'Atlas comme maillon de la chaine du paysage opérationnel
- 2. Faire vivre et ancrer l'Atlas dans son territoire
- 3. Des pistes à creuser dans la mise à disposition de l'information et dans sa mise en récit
- 4. Faire réseau : la question de l'Atlas pendant et après sa réalisation
- Ne pas perdre de vue l'origine cartographique de l'Atlas
- Parler le même langage et avoir les mêmes objectifs pour tous les atlas
- L'Atlas devrait contenir la représentation de plusieurs regards en en accentuant certains en fonction du territoire

Professionnels (3):

- 1. Besoin de cohérence et de partage entre les outils pour amener à l'opérationnalité du paysage
- 2. Un cadre méthodologique permettrait d'aller plus loin et de calibrer les missions
- 3. Garder l'esprit du bel objet dans les nouveaux livrables physiques ou numériques
- 4. Valoriser la mission des Atlas des Paysages dans leur suivi et leur harmonisation
- 5. Faire réseau : la question de l'animation de l'Atlas pendant et après sa réalisation
- 6. L'Atlas est un outil qui démontre aux acteurs du territoire l'impact de leurs pratiques sur le paysage
- Définir les attendus en termes de documents graphiques dans la méthodologie
- Cadrage de la mission et des attentes de la maîtrise d'ouvrage
- Parler le même langage et replacer le développement durable dans les enjeux définis dans les Atlas

Les participants à la réunion sont invités à réagir :

- Le lien entre les Atlas des paysages et les guides touristiques: Les guides touristiques délivrent des informations intéressant la caractérisation et la qualification des paysages. Seulement, la démarche de l'atlas des paysages s'est inscrite en réaction à ces guides dans le but de représenter tout le territoire dont les paysages du quotidien, de viser l'exhaustivité et pas seulement les paysages exceptionnels.
- <u>La portée opérationnelle de l'Atlas</u>: l'intégration des Atlas dans la construction des SRADDET pourrait être très utile et renforcer des orientations qui ne prennent pas en compte le paysage et qui ne sont pas toujours opérationnelles. L'Atlas doit participer à un projet de territoire et à la mise en valeur des atouts et des ressources de ceux-ci « faire apparaître ce qui était invisible » et pas seulement à travers la planification.
- <u>Le découpage par unité paysagère (UP) fait-il consensus ?</u> Ne vaudrait-il pas mieux se saisir plutôt des structures paysagères comme échelle pertinente pour les PLUI/PLU?
 - L'unité comme élément de référence dans la caractérisation, la qualification et l'opérationnalité des Atlas n'a pas été remise en question dans les entretiens qui ont été menés jusque-là.

- Les UP sont une entrée indispensable mais ce n'est pas une donnée en soi, elle dépend aussi du contexte d'intervention : le découpage dépend de l'échelle, du contexte (urbain/rural), de la commande et des besoins. Cette notion d'UP n'est pas figée.
- L'enjeu de traduire le projet local nécessite de recourir à la bonne échelle, l'UP peut se définir avec les décideurs pour se décliner ensuite dans les territoires.
 Pour l'île de France, qui est un département très urbain, l'unité n'a pas été choisie comme élément de référence : ensembles paysagers et sous-unités paysagères.
 L'enjeu réside dans l'emboitement des échelles et la taille des échelles.
- Avoir des UP de taille différente n'est pas forcément gênant, c'est même plutôt logique. Par contre, ce qui est plus gênant c'est d'avoir différents principes de découpage, soit par vallées (bassins de vie) ou par massifs et donc des limites qui ne coïncident pas entre deux atlas voisins. L'actualisation de la méthode pourrait prendre parti.
- La référence supra délivrée par l'atlas pour parler politiques du territoire est essentielle. Ses données ne sont pas remises en cause car le paysage est transversal et parle à tous.
- Les différences de besoins et d'appropriation par les maîtrises d'ouvrage de l'outil atlas jouent sur leur réalisation et le manque de cohérence qui peut parfois exister.

>> Besoin d'un cadre collectif, d'un cadrage national

- Le vocabulaire du paysage est aussi important à cadrer que l'échelle de la connaissance.

10. Co-construction – Temps 1

Temps de travail collaboratif autour du plan de la future nouvelle méthodologie Atlas. En préambule de cette étape du COTECH, il est demandé :

- « Qui dans la salle connait la méthode actuelle ? » >> 50% de la salle la connait
- « Qui s'en sert ? » >> 10% l'utilisent

Plusieurs propositions sont effectuées à partir d'une page blanche, organisées en 4 catégories :

Structure et contenu de l'Atlas :

- Articulation avec les OPP, comme outil de connaissance, à intégrer dans la méthode
- Données pédologiques (difficiles à trouver) devraient être intégrées. Cette donnée de premier horizon des sols va devenir primordiale avec le changement climatique, notamment en terme de ressources. Aller plus loin que de la donnée brute pour alimenter davantage les enjeux paysagers, tels que la forêt (cf. atlas de paysages de la Sarthe)
 - En quoi elles ont un impact sur les caractéristiques de l'unité
- Montrer les bénéfices du paysage sur la compréhension des dynamiques et donc de l'utilisation de ces informations
- Interroger le terme d'OQP car leur rédaction dans les atlas est souvent basique et générale. Il n'y a pas consensus sur « où s'arrête l'atlas » si c'est à l'enjeu ou à l'OQP. Mais l'objectif fixé de sa visée opérationnelle nécessite de définir clairement ce qu'on entend par l'un et l'autre (rédaction et finalité)
- Le volet sur les dynamiques est important, il gagnerait à être plus poussé pour servir les acteurs des territoires (ONF, agriculture, urbanisme...)
- Intégrer l'Observatoire de la forêt et du bois et d'autres données dans celles accessibles et à intégrer aux atlas ? La forêt publique à son Unité forestière et paysagère qui est celle de la gestion
- Lien urbain / rural est très important et à intégrer dans les Atlas, ce lien ne produit pas le même paysage. La question de la frange est à poser.
- L'Atlas doit aller vers l'analyse des franges et avec une méthode de qualification

- Comment on rentre dans les villes ? Souvent les atlas restent sur les franges car il s'agit d'une autre échelle pour aborder l'urbanisme. Un jeu d'échelle à veiller notamment pour les métropoles. Cela interroge les limites et leur traitement (cf. Atlas de paysages des Bouches-du-Rhône pour s'inspirer du traitement des aspérités).
- Avoir des définitions (mots-clés) de quoi parle-t-on et à qui on s'adresse ? (en propos introductif et dans la méthode)
 - Bien identifier les ponts entre les deux outils (standard et méthode)
- Besoin d'un format imposé de fiche synthétique par unité avec des éléments clés qui seront déroulés via d'autres données et dans le SIG
- Les notions d'échelles doivent s'accompagner de mots clefs
- L'objectivation de chaque UP pour mettre le paysage dans la démarche de projet du territoire (parle aux élus)
- Aborder une autre échelle pour le paysage urbain (pas seulement pas l'axe de la frange urbaine et de son évolution) mais caractériser et qualifier les paysages urbains > Déséquilibre actuellement entre le village bien qualifié mais pas l'urbain
- Cadre le socle, les limites et les marges d'adaptation d'un atlas de paysages

Processus de réalisation/actualisation:

- On fait une méthodologie pour un objet ou pour un processus ? utiliser non seulement le document mais aussi la démarche.
- L'enjeu de durabilité d'un atlas réside aussi dans son utilisation : employer la démarche comme valorisation d'un processus d'aménagement du territoire
- Comment mettre à jour la donnée, par qui et les moyens de son actualisation
 Pas de méthodologie pour la réactualisation des Atlas qui est aussi essentiel que son élaboration
 - La réalisation et surtout l'actualisation sont à mettre en lien avec l'actualisation de la donnée Paysage qui s'opère au fil de l'eau. Idem avec les OPP. Cela doit s'entrevoir dès la gouvernance de l'Atlas
- Parler de prix et de délai (c'est important pour les professionnels); savoir le coût des opérations (OPP, mise en ligne de l'atlas ...) - il faut au moins 2 ans mais dans les faits le processus dure plus longtemps
- Livrer un CCTP type qui formalise les points clefs de réalisation / actualisation d'un atlas et donner des fourchettes estimatives de réalisation (prix, délai)
- Il faut questionner le temps de l'atlas. En pratique, on est plutôt sur une durée de vie de 15-20 ans et on ne va pas vers plus de moyens alors qu'on a des évolutions plus rapides du paysage (ENR).

Processus de concertation / participation :

 Qu'est-ce qu'on attend de la concertation (habitants et multi-acteurs) ? La concertation renvoie à une approche sociologique pour que chacun comprenne son action dans les transformations paysagères. Expliquer les rôles de chacun dans un processus de concertation / participation

Format/Représentation/Communication:

- Partir d'une cartographie (carte interactive) et descendre dans les échelles. Ou aller vers des thématiques
- Comment faire pour partager l'atlas auprès du plus grand nombre ? L'accès à l'information est crucial, notamment pour l'évaluation environnementale.
- Enjeu de continuité territoriale pour en faciliter sa lecture
- Pré-manuel d'utilisation de l'Atlas > Utiliser la démarche et le document (valoriser la démarche et son utilité à l'échelle territoriale)

- Quel est son public cible, son objet...Doit donner les éléments descriptifs (objectifs) et partagés qui sont ensuite utilisés

Portage/Gouvernance/Rapport à l'échelle nationale :

- Clarifier à qui la méthode s'applique (départements, PNR), et ses finalités (à quoi sert un atlas de paysages).
- La gouvernance : comment on s'organise entre les échelles > mise à jour des échelles quand l'une d'elles est modifiée ? Besoin de clarté sur cet élément et sur l'emboitement des échelles
- Donner à voir à qui s'adresse l'élaboration / actualisation d'un Atlas, qui est associé et l'animation sur le long terme (pendant et après le livrable)
- Quid de la question frontalière > inviter à faire ce travail d'homogénéisation avec les pays voisins
- La démarche Atlas doit susciter le déploiement d'un politique de paysage à l'échelle départementale pour aller vers une vision qui engage
- Intégrer les frontières maritimes et les paysages marin (sous-marin ?) > Gros enjeux sur ce type de paysage et ses limites, notamment pour l'éolien marin en plein développement mais aussi pour les estuaires et les parcs marins (cf. Le Plan de Paysages du Parc national de Port Cros).
- Proposer une charte de gouvernance et de suivi qui pourrait être adoptée par chacun à son niveau.

11. Co-construction – Temps 2

A partir du sommaire de la méthodologie actuelle et des éléments proposés en « page blanche », les participants au COTECH sont invités à proposer des éléments à enlever, à garder impérativement, à retravailler/reformuler, qui sont manquant et seraient à ajouter :



Synthèse des commentaires effectués sur le sommaire

En fin de séance, QV2 conclut en rappelant les objectifs de cette refonte et l'importance de ce collectif de travail et remercie les personnes présentes. L'information sur les prochaines échéances sera donnée rapidement, ainsi que la présentation et une note de synthèse.